

## Choix des candidats

## Les filières les plus cotées

COE

Libreville/Gabon

Si l'orientation apparaît comme une problématique majeure à l'obtention du baccalauréat, le choix de la série, pour l'enseignement général et des filières, pour l'enseignement technique et professionnel, qui la précède l'est tout autant. Sur quelles filières les élèves jettent-ils donc leur dévolu et quelles en sont les raisons précises ? Éléments de réponse.

POUR ce qui est de l'enseignement général, les élèves ont le choix entre la série A1, (Lettres et langues), la A2 (Lettres et sciences humaines), la B (Lettres et sciences sociales), la C (Mathématiques et sciences

physiques) et la D (Mathématiques et sciences de la vie et de la terre). Selon les agents en poste à la Direction générale des examens et concours (DGEC), il y a de plus en plus de candidats inscrits en série B. Selon eux, il s'agirait d'une branche intermédiaire où les coefficients sont plus ou moins équilibrés. D'où une augmentation progressive de candidats dans cette série depuis 2015, voire bien avant.

Pour ce qui est du baccalauréat technique et professionnel, les filières du tertiaire (les sciences et techniques du tertiaire, STT) et industrielles (les sciences et techniques industrielles, STI) sont les plus en vue. Cependant, on observe que les filières du tertiaire offrent plus d'opportunités, à travers leurs différentes options et garantissent beaucoup plus



Photo : SNN

Le choix des séries et des filières est un réel problème chez les candidats.

l'emploi. On y trouve les options telles que Actions et communications administratives (ACA), la plus prisée de toutes, au regard du nombre de candidats inscrits. Et c'est dans cette option que l'on retrouve le plus de candidats libres. D'aucuns estiment que c'est un bac un peu plus abordable, étant entendu qu'il n'y a pas d'épreuves de mathématiques rebutées souvent par nombre de candidats, comme c'est le cas en Action et communication commerciale (ACC) et davantage en Comptabilité et gestion (CG). Mais, le taux de réus-

site dans cette série réputée "facile" reste l'un des plus faibles. Celui-ci tourne autour de 30 à 40%, confie un des responsables de la DGEC. Non sans relever la présence des filières en vogue comme la menuiserie industrielle, le sciage et déroulage, la maintenance des véhicules automobiles, qui enregistrent également un nombre assez élevé de candidats.

Mais, il y a depuis quelques années une nouvelle offre de formations, qui sous-entend la mise en place très prochainement d'autres filières...

## Techniques de triche aux examens

## Trop beau pour être vrai

Roger ANGO-CALMÉ

Libreville/Gabon

En cette saison sèche, l'antisèche est de rigueur. Ça tombe bien, nos chers apprenants passent le bac. Quelques recettes... qui ne marchent pas toujours.

« ON a tout vu, tout entendu. » Ce professeur, qui surveille habituellement les épreuves du baccalauréat, en sourit à moitié. Chaque année vaut son pesant de tricheries, combine en tous genres, fuites de sujets, complicités louches... toutes aussi fûtées les unes que les autres, mais hélas sans grand résultat. Trop classiques, trop sophistiquées, mal ficelées, il arrive toujours un moment où l'affaire vient à se savoir.

Classique entre toutes, l'antisèche se décline à l'infini. Celle que certains appellent « l'acte de naissance » se porte à même le corps, planquée dans la calculatrice, au revers d'une bouteille d'eau, cachée parfois dans les wc ... Elle tient toutes les infos essentielles, mais à ce défaut de multiplier les manipulations. Un geste douteux, un déplacement en plein examen, un démontage de l'instrument ou des positions étranges (chaussettes, corsage, avant-bras), et le délinquant risque la correctionnelle.

Plus moderne, adapté à notre époque marquée par les nouvelles technologies,

le MP3 ou le téléphone portable. Effectivement, il est possible d'imprimer le cours sur fond d'écran. Ou d'enregistrer préalablement des informations de base et de se les diffuser en live. A ce détail près que les écouteurs sont interdits. Ce qui exige une capacité de camouflage que seul le caméléon maîtrise.

On peut également opter sur le partenariat, la solidarité du tricheur, en somme la bande organisée. En panne de réponse, votre complice lance son signal. Le reste tient du dialogue sémaphorique, question, réponse, négation, approbation... Rudimentaire. Au-delà de la prise de contact, le reste devient plus complexe. Une question sur Kant, un exposé sur la paléontologie... Difficile d'être précis avec les doigts, le nez ou les z'oreilles.

Il reste alors les (très) gros moyens. D'aller à la source du sujet, au contact même du "Grand Secret". A savoir l'enseignant. Lequel doit immanquablement connaître les sujets. Mais quelles stratégies adopter ? Restons corrects, évitons le pire. A moins bien sûr que le professeur lui-même, ou une personne proche, en quête de PIP, de pourboire estival, ne monnaie ses connaissances. La chose est rare, nos enseignants intègres, mais la faute est humaine. Dans la même galère, le lycéen tricheur, le professeur démuné et la sanction qui précipite le naufrage... Allez, si on révisait sérieux ?

## REPUBLIQUE GABONAISE

## MINISTRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE ET DE L'INSERTION DES JEUNES

## PROJET DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES ET DE L'EMPLOYABILITE (PRODECE)

## AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

No de Prêt : 8582

No de référence : AMI/03-2017/UCP-PRODECE

1. La République Gabonaise a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le coût du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (PRODECE)** et se propose d'utiliser une partie des fonds de ce prêt pour effectuer les paiements autorisés au titre des contrats de consultants. La Banque n'effectuera les paiements qu'à la demande de l'*ETAT Gabonais* après avoir approuvé lesdits paiements, conformément aux clauses et conditions de l'accord de financement. Ledit accord de financement interdit tout retrait du compte de prêt destiné au paiement de toute personne physique ou morale, ou de toute importation de fournitures lorsque, ledit paiement, ou ladite importation, tombe sous le coup d'une interdiction prononcée par le Conseil de Sécurité de l'Organisation des Nations Unies, au titre du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies. Aucune partie autre que l'*ETAT Gabonais* ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur les fonds provenant du prêt.
2. Le Gouvernement Gabonais à travers l'Unité de Coordination du **Projet de Développement des Compétences et de l'Employabilité (UCP-PRODECE)** sollicite des candidatures nationales pour le recrutement :
  - d'un (1) expert en sauvegarde environnementale et sociale ;
  - de sept (07) experts conseillers en apprentissage ;
3. Les termes de référence (TDR) des postes à pourvoir sont disponibles à l'Unité de Coordination du **Projet PRODECE (UCP-PRODECE)**.
4. Les consultants éligibles sont invités à manifester leur intérêt, en faisant acte de candidature et en fournissant les informations indiquant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour exécuter les prestations décrites. Ces informations doivent être fournies au moyen du dossier suivant :
  - Une Lettre de candidature adressée au Coordinateur de l'UCP-PRODECE indiquant le poste à pourvoir ;
  - Un Curriculum vitae du candidat avec les références récentes et pertinentes en missions similaires.
5. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous plis fermés en **trois (3) exemplaires** dont un original à l'adresse suivante et à l'attention Monsieur le Coordinateur de l'UCP-PRODECE, au plus tard le **31 juillet 2017 à 15 heures 00**, à l'adresse suivante :

UCP-PRODECE Quartier Haut des Gué Gué (à côté du RAPAC)

B.P. 1269 Libreville – GABON/Tel : + 241.06.06.07.25

E-mail : [ucp.prodecegabon@gmail.com](mailto:ucp.prodecegabon@gmail.com) et [bmouiri@gmail.com](mailto:bmouiri@gmail.com)

6. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des « Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID » Version de Janvier 2011, révisées en Juillet 2014 s'appliquent, et notamment les dispositions de la clause 1.13(d) desdites Directives.

Le Coordonnateur